



Septeo
Pôle Immobilier

Plan de formation – Logiciel SPI Syndic

Création d'une copropriété 7h30 à distance



6 avenue Georges POMPIDOU
31130 Balma
www.spi.immo

NOM DE L'AGENCE :

Dates de la formation :

Nom du formateur :

Septeo Pôle Immobilier S.A.S.

Reproduction, transmission à tout tiers, même partielle, interdites.



INTITULÉ DE LA FORMATION :

Formation aux fonctions d'Administrateur de Biens en Syndic de copropriétés.

OBJECTIF À L'ISSUE DE NOS FORMATIONS :

Être capable de répertorier toutes les informations nécessaires et les enregistrer dans le logiciel en créant une copropriété

Être capable de contrôler les informations pour activer la copropriété

Être capable de saisir les éléments comptables antérieurs pour assurer une continuité de traitement

PROFIL DU STAGIAIRE :

Responsable d'agence, comptable ou gestionnaire confirmés, ayant de bonnes connaissances de l'outil informatique, maîtrisant la comptabilité générale et le métier de gestionnaire en immobilier.

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve de nous en avoir informé au préalable

DURÉE : 7 HEURE 30

5 SESSIONS DE 1H30 DE FORMATION À DISTANCE

Ces durées de formation constituent une **estimation** pour un profil type tel que décrit ci-dessus et jusqu'à 4 personnes par session.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- L'aide en ligne : Chaque stagiaire peut-y accéder via son profil utilisateur par le logiciel en cliquant sur le pictogramme « ? » de la page d'accueil. L'aide en ligne permet d'avoir accès aux supports de formation : documentation en ligne, vidéos pédagogiques, foire aux questions qui regroupe les questions les plus récurrentes posées par les utilisateurs.
- La formation à distance (par téléphone) est réalisée par le formateur avec connexion à distance sur le logiciel du client.

1ÈRE TÉLÉFORMATION 1H30

PARAMÉTRAGE DU MODULE

CRÉATION D'UNE COPROPRIÉTÉ : NOTION D'IMMEUBLE

- Informations
- Descriptif
- L'ajout de photographies
- Copropriété et Gestion
- Ajout de Lots
- Ajout de compteurs individuels
- L'évènementiel (Présentation)
- Les contrats (Informations)

2ÈME TÉLÉFORMATION 1H30

CRÉATION D'UNE COPROPRIÉTÉ : FICHE COPROPRIÉTÉ

- Généralité
- Lots
- Copropriétaires
- Plan comptable
- Journaux
- Clés, tantièmes et index
- Natures de dépenses
- Postes de répartitions
- Options d'éditions

3ÈME TÉLÉFORMATION 1H30

CRÉATION D'UNE COPROPRIÉTÉ : GESTION DES BUDGETS PRÉVISIONNELS

- Budget Courant/N+1/N+2
- Budget Provisoire

ACTIVATION DE LA COPROPRIÉTÉ : LES ÉLÉMENTS INDISPENSABLE À L'ACTIVATION D'UNE COPROPRIÉTÉ

4ÈME TÉLÉFORMATION 1H30

REPRISES DES A NOUVEAUX COMPTABLES

- Démonstration du modules

5ÈME TÉLÉFORMATION 1H30

REPRISES DES A NOUVEAUX COMPTABLES

- Contrôle des écritures
- Validation de la balance